



Rencontre des élus d'Outre-mer

Lundi 21 novembre 2022

Intervention de David Lisnard, Président de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité

Bonjour à tous,

Je salue avec beaucoup de plaisir Monsieur le président de la Polynésie française, merci de votre présence parmi nous,

Madame la présidente des maires de Nouvelle-Calédonie,

Et je tiens bien sûr à commencer par cette grande région du Pacifique, qui nous occupe, nous préoccupe et qui verra l'Association des maires de France, aux côtés de tous les élus concernés,

Je salue les parlementaires ici présents et vous remercie du travail que vous faites au quotidien pour, précisément, faire valoir une voix des Outre-mer qui s'inscrit dans une dynamique nationale.

Je salue Mesdames et Messieurs les présidents d'associations départementales de maires, je suis toujours très heureux de vous voir ici,

Et le président de l'ACCD'OM, l'Association des communes et collectivités d'outre-mer, cher Maurice,

Mesdames et Messieurs les maires et présidents d'intercommunalité, mes chers collègues,

Vous me permettrez aussi de saluer avec beaucoup de gratitude les représentants de l'État, et en particulier de la gendarmerie nationale et de la police nationale, puisque la Direction générale de la police nationale et la Direction générale de la gendarmerie nationale ont donné leur feu vert pour accompagner ce débat sur la sécurité en Outre-mer qui est une des problématiques majeures.

Je salue aussi Monsieur le commandant de la Gendarmerie d'Outre-mer. Merci, mon Général, de votre présence.

Nous sommes particulièrement nombreux pour cette journée des Outre-mer qui préfigure et lance le Congrès des maires. J'y vois le signe, d'abord, de la vitalité de notre Association des maires de France, représentative de tous les élus communaux et intercommunaux du territoire national.

J'y vois aussi le signe de la vitalité de vos actions locales.

J'y vois également le signe de l'acuité des problématiques que nous avons à affronter. Comme je le dis souvent, les collectivités d'Outre-mer, quelles qu'elles soient, rencontrent les mêmes problèmes que celles du territoire hexagonal, mais de façon beaucoup plus intense.

En effet, certains secteurs et domaines tels que le rapport au foncier, le rapport à la fiscalité, au potentiel fiscal, les questions des modes de transports – on parle maintenant de mobilité – sont bien évidemment particulièrement difficiles.

Depuis un an nous avons essayé, au sein de l'Association des maires de France, de renforcer la représentation et la voix des maires et présidents d'intercommunalité d'Outre-mer et je salue, bien sûr, tous les membres du bureau de l'AMF ici présents ainsi que ceux qui vont nous rejoindre tout à l'heure.

J'aperçois au premier rang Murielle Fabre, secrétaire générale de l'AMF qui, de surcroît, s'est investie – j'allais dire avec beaucoup de professionnalisme, mais nous sommes tous des bénévoles à l'AMF – avec une grande intensité dans les problématiques d'Outre-mer. Elle a d'ailleurs effectué à ce titre plusieurs déplacements et je lui en sais gré et je la remercie.

Avec l'équipe que j'ai l'honneur de conduire, conformément à ce que j'avais d'ailleurs proposé lorsque, il y a un an, je me soumettais aux suffrages – ce qui a valu à une majorité d'entre vous de m'accorder leur confiance –, j'évoquais certaines mesures qui seraient prises dès les premiers mois de ma présidence à l'AMF.

Elles ont été engagées ! Je pense en particulier au fait que l'ACCD'OM ait intégré le bureau de l'AMF en tant que membre associé. Nous l'avons fait dès la première réunion du bureau post congrès 2021. C'était un engagement, il a été pris et je crois qu'il est particulièrement important.

De même, cela figurait dans le projet que nous avons élaboré avec toute l'équipe qui m'entoure – j'ai cité Murielle, il faut citer André Laignel, évidemment, et tant d'autres – nous avons créé une délégation des communes et départements d'Outre-mer. Cela n'empêche pas la prise en compte des problématiques et des spécificités de la zone Pacifique. Cette délégation des communes des départements d'Outre-mer a été tout de suite, je le crois, légitime. C'est une délégation de l'Association des maires de France, il convient de le rappeler à chaque fois, y compris auprès de l'exécutif, et cette délégation que nous avons constituée il y a quelques mois à peine a été reçue par le Président de la République et par le ministre des Outre-mer. Je crois que cela doit être vécu comme un encouragement à continuer notre travail.

Nous avons évidemment, au gré de l'actualité parfois difficile, voire dramatique et tragique, soutenu les attentes et les expressions formulées par les associations de maires des Outre-mer. Je pense à nos collègues mahorais qui ont mis en exergue de façon puissante, troublante, comme la situation l'est, les difficultés de sécurité à Mayotte. L'AMF s'est à ce titre attachée à être une chambre d'écho et de représentation de ces préoccupations bien légitimes.

Et puis, j'évoquais aussi tout à l'heure le fait que nos instances soient allées à la rencontre d'un certain nombre de départements d'Outre-mer pour recueillir les aspirations qui sont les vôtres.

Je ne vais pas vous lire un long propos mais vous dire simplement que la façon dont on aborde la problématique des Outre-mer au sein de l'AMF est révélatrice d'une certaine idée de la France, d'une certaine vision de notre pays, qui doit être à la fois dans la continuité et dans le respect de notre devise républicaine. Ce ne doit pas être une abstraction mais une réalité.

L'unité nationale, ce n'est pas l'uniformité nationale. C'est cette vision que nous essayons de porter à l'Association des maires de France.

Et puis, bien sûr, la fraternité, parce que la France est une et indivisible avec ce sentiment d'appartenance qui nous lie à ce drapeau tricolore.

Pour toutes ces raisons, je crois qu'il est important de démontrer que lorsque les élus des Outre-mer s'expriment, il ne s'agit pas de revendications catégorielles ou d'élus qui quémameraient quelque chose. Il s'agit simplement de porter la voix de l'unité de la nation, de montrer que lorsqu'un président ou une présidente d'intercommunalité, en Guyane, par exemple, doit aller voir chacune de ses communes, lorsqu'il ou elle le fait en partie en pirogue, cela ne peut pas être appréhendé de la même façon qu'une réunion d'intercommunalité dans les Hauts-de-Seine.

Mais on sait que les Outre-mer ne sont pas une sorte de charge plus ou moins supportée par l'Hexagone, que les Outre-mer sont une richesse, une opportunité. Bien sûr, une richesse culturelle, une richesse identitaire, mais aussi une richesse en termes d'intérêts géopolitiques. La zone Pacifique évidemment, lorsque l'on voit les problématiques géopolitiques majeures qui vont marquer l'histoire du monde dans les 30 prochaines années autour de la Mer de Chine, fait que notre pays, la France, doit avoir une ambition et doit être présent de façon efficiente sur tout le territoire national.

On ne peut pas dire à des élus d'Outre-mer « cessez de demander des moyens » lorsqu'on leur transfère des systèmes d'eau, par exemple, qui sont totalement obsolètes et que sans avoir une assiette fiscale suffisante des élus se trouvent face à des systèmes d'adduction d'eau qui sont totalement obsolètes.

C'est pourquoi l'AMF, dans ses actions plus techniques, a toujours essayé de faire valoir cette vision du territoire national. Lorsque nous proposons des amendements sur la fiscalité et sur les finances locales Outre-mer, c'est précisément pour surmonter ces difficultés. C'est non seulement pour apporter les moyens de l'action, le pouvoir d'agir, qui est au cœur de nos travaux, mais c'est également aussi pour démontrer une certaine idée du pays, de solidarité.

C'est pourquoi aussi, lorsque nous sommes intervenus pour la compensation de la perte de CFE, sur la problématique de l'abattement en matière de locaux d'habitation, sur la fiabilisation des masses fiscales, sur la révision des règles de péréquation au sein de la DGF, nous avons rappelé qu'il devait y avoir une solidarité horizontale. Porter les attentes des élus d'Outre-mer, ce n'est pas porter des revendications catégorielles, c'est porter une certaine idée de la justice qui doit être au cœur de la République française. Aussi, nous défendons une plus grande péréquation verticale, c'est-à-dire une plus grande solidarité nationale pour les Outre-mer. C'est tout simplement la mise en conformité de notre devise Républicaine avec la réalité des actes, parce que la justice ne doit pas être que virtuelle.

Travailler et respecter la dignité des Outre-mer, c'est précisément ce qui va honorer la France. C'est une question de justice. Et les problématiques sont nombreuses.

Cela est valable pour l'écologie, qui est un enjeu urgent quand on voit le potentiel mais aussi le défi environnemental des Outre-mer. Lorsque l'on doit faire en sorte que les problématiques difficiles des sargasses ou du chlordécone soient vraiment prises en compte, de façon respectueuse, que les dossiers ne soient pas mis sous le tapis, ne soient pas édulcorés, l'AMF s'inscrit justement dans cette approche qui se veut équitable.

Cela est valable aussi pour le logement. C'est un sujet majeur sur tout le territoire national, que l'on soit en zone urbaine ou en zone rurale, mais c'est un sujet exponentiel dans les Outre-mer, avec parfois des évolutions démographiques très difficiles à appréhender. Le taux de logements sociaux reste faible pour une raison très simple : il faut donner des moyens aux bailleurs sociaux d'agir et, parallèlement, une fausse promesse est faite en déclarant que plus de 80 % de la population outre-mer a droit à un logement social. Ce delta crée une problématique difficile à relever.

Cela est aussi valable sur les questions de sécurité. La sécurité, c'est la justice. Il faut toujours lier les deux.

Toutes ces problématiques que l'on rencontre sur tout le territoire national sont particulièrement exacerbées en Outre-mer et c'est pourquoi il est important pour nous, à travers cette première journée, de les positionner au cœur des réflexions de l'AMF.

Le fait de commencer nos travaux et d'ouvrir le Congrès des maires de France par une journée spécifique dédiée aux Outre-mer, où nous convions la presse, les médias, où nous appelons l'attention de l'opinion publique comme celle de l'exécutif et des pouvoirs publics, est un signe fort.

C'est un signe fort d'une volonté de marquer l'unité de la France, dans l'Hexagone et en Outre-mer.

C'est un signe fort d'une volonté de l'Association des maires de France, plus que jamais, d'être l'association de tous les maires de France, de tous les présidents d'intercommunalité, et d'être notamment l'association des présidents d'intercommunalité et des maires d'Outre-mer. Vive les Outre-mer !